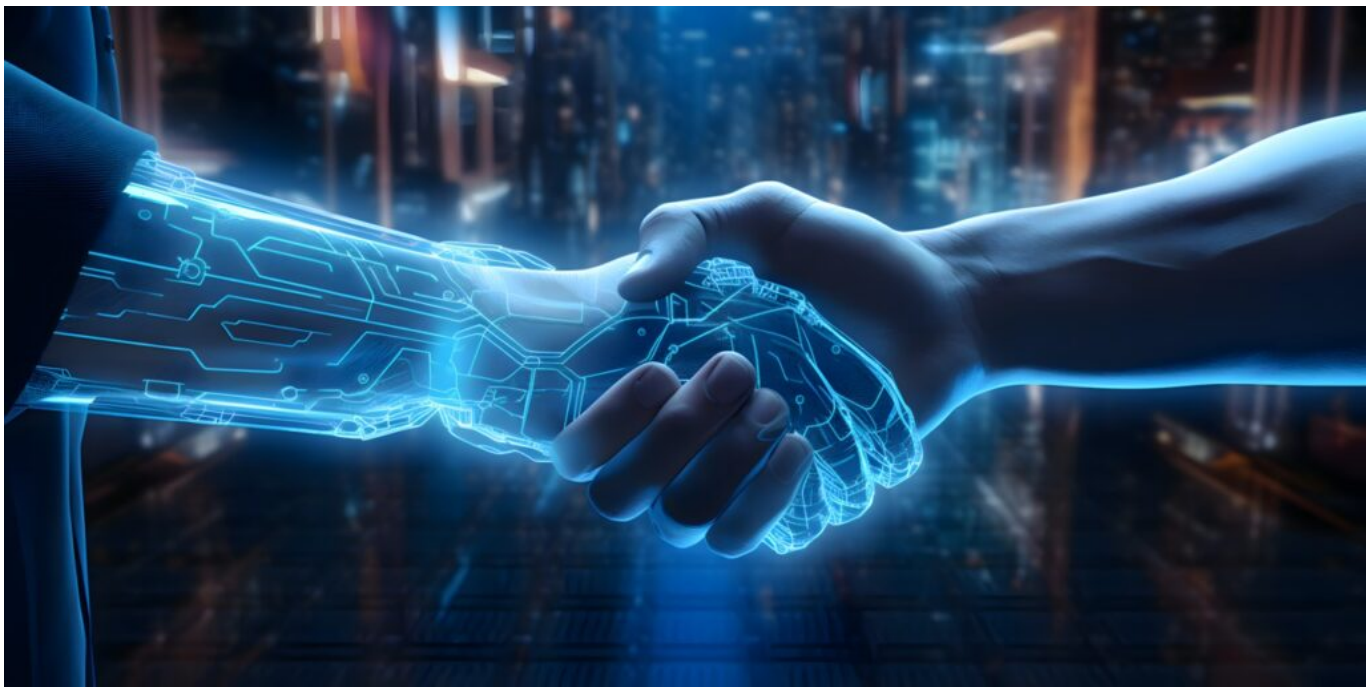
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

IA : hausse de 273% des offres d'emploi en France



La deuxième édition du Baromètre mondial de l'emploi en IA 2025 publié par le cabinet de conseil et d'audit PwC, qui a examiné près d'un milliard d'offres d'emploi dans plus de 15 pays, démontre que l'adoption de l'IA s'accompagne d'une montée en compétences, d'une valorisation salariale et d'une croissance nette de l'emploi, même dans les professions les plus automatisées. La France se démarque des autres pays avec 166 000 offres d'emploi publiées en 2024, elle devient ainsi le premier pays européen en volume d'offres d'emploi requérant des compétences en IA.

Le rapport montre qu'entre 2018 et 2024, la productivité du travail dans le monde a été multipliée par quatre dans les secteurs les plus exposés à l'IA — comme les services financiers ou le développement logiciel — passant de 7% à 27%. À l'inverse, dans les secteurs moins exposés à l'IA, tels que l'hôtellerie ou l'extraction minière, la productivité a stagné, passant de 10% à 9%. En France, la demande en compétences évolue rapidement, le nombre d'offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA — qu'ils soient automatisés ou augmentés — a été multiplié par huit sur la même période.

Philippe Trouchaud, Chief Technology & Products Officer, PwC France et Maghreb indique : « L'IA transforme l'économie et le marché du travail à l'échelle mondiale. Loin de détruire de l'emploi, elle en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

redéfinit les contours et en accroît la valeur. L'emploi progresse dans la plupart des métiers exposés à l'IA. Pour en tirer parti, les entreprises doivent investir dans les compétences : recruter sur les savoir-faire, former en continu, et équiper les salariés. L'IA démocratise l'expertise et permet à chacun d'avoir un impact démultiplié. Aucun secteur ne sera épargné : agir dès maintenant est essentiel. »

L'emploi progresse dans presque toutes les catégories de métiers exposés à l'IA, même les plus automatisés

Contrairement aux craintes souvent exprimées, le rapport ne montre ni destruction massive d'emplois ni chute des salaires. En France, comme dans le reste du monde, l'IA redessine l'emploi de manière significative, avec un effet globalement positif.

Entre 2019 et 2024, les métiers moins exposés à l'IA ont connu une forte croissance (+65% au niveau mondial ; +251% en France), mais ceux plus exposés ont aussi progressé (+38% au niveau mondial ; +273% en France). Ces derniers se divisent entre emplois « automatisés » (tâches réalisées par l'IA) et emplois « augmentés » (tâches améliorées par l'IA). Dans les deux cas, l'emploi est en hausse dans tous les secteurs analysés, avec une progression plus rapide pour les emplois augmentés. L'écart de croissance (+26 points) place la France devant l'Allemagne (+37 points) et loin devant le Royaume-Uni ou les États-Unis, où les métiers peu exposés progressent davantage.

Les emplois dits « augmentés », dans lesquels l'IA renforce les capacités humaines, connaissent une croissance moyenne de +252% en France, contre +223% pour les emplois plus facilement automatisés. Ces chiffres confirment la tendance observée à l'échelle mondiale : l'IA transforme les rôles plus qu'elle ne les remplace, en particulier dans les secteurs à forte intensité cognitive ou relationnelle.

Les salaires augmentent deux fois plus vite dans les secteurs exposés à l'IA

Les secteurs les plus exposés à l'IA enregistrent une hausse des salaires deux fois plus rapide que les moins exposés, que les emplois soient automatisés ou augmentés.

À l'échelle mondiale, les métiers mobilisant des compétences en IA progressent de 7,5% sur un an, alors même que les offres d'emploi globales ont reculé de 11,3%. Ces métiers sont également mieux valorisés, avec des niveaux de rémunération en moyenne supérieurs de 56% à ceux des autres emplois (contre 25 % en 2023).

Les secteurs qui concentrent le plus d'emplois liés à l'IA sont ceux de l'Information et de la Communication (avec une part d'offres IA passée de 2,5% en 2018 à 3,8% en 2024), ainsi que les activités scientifiques et techniques qui dépassent désormais les services financiers en volume d'offres IA.

Cette dynamique s'accompagne d'une hausse du niveau de qualification requis. En 2024, 58% des offres d'emploi dans les métiers les plus exposés à l'IA exigeaient un diplôme, contre 54% en 2019. À l'inverse, pour les métiers peu exposés, cette part a baissé de 13% à 10%. Autrement dit, les métiers liés à l'IA demandent cinq fois plus souvent un diplôme que les autres.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Olivier Dupont, Associé Workforce chez PwC France et Maghreb déclare : « L'IA transforme déjà en profondeur le marché du travail et ouvre des perspectives prometteuses pour des économies confrontées à des défis structurels, tels que la pénurie de main-d'œuvre ou la faible productivité. Cette étude montre que son potentiel commence à se concrétiser : avec les bons investissements technologiques et culturels, l'IA — notamment agentique — permet de repenser la manière dont les organisations créent de la valeur. Mais pour accélérer ce mouvement, les entreprises devront investir dans leurs stratégies d'IA et accompagner leurs salariés dans l'acquisition de nouvelles compétences au-delà même du diplôme. »

La révolution des compétences s'accélère

Si le constat est globalement positif pour la productivité, les salaires et l'emploi, l'étude souligne un impératif d'adaptation rapide pour les salariés comme pour les entreprises. Les compétences recherchées évoluent 66% plus vite dans les métiers les plus exposés à l'IA, contre 25% l'an dernier.

En France, les données confirment cette dynamique. Entre 2018 et 2024, les métiers les plus exposés à l'IA ont connu une évolution des compétences 34% plus marquée que ceux moins exposés (indice de 1,3 contre 1). Ce différentiel traduit une transformation profonde des missions demandées, qui impose une montée en compétences rapide pour rester à niveau.

La valeur accordée aux diplômes traditionnels diminue, notamment dans les métiers où l'IA joue un rôle accru. À l'échelle mondiale, la proportion d'emplois augmentés nécessitant un diplôme a chuté de 66% à 59%, et de 53% à 44% pour les emplois automatisés.

En France, la tendance est inversée : les emplois exposés à l'IA demandent aujourd'hui plus souvent un diplôme. Entre 2019 et 2024, la part des offres exigeant un diplôme est passée de 54% à 58% pour les métiers les plus exposés, tandis qu'elle a baissé de 13% à 10% pour les moins exposés. De même, la proportion d'emplois « augmentés » par l'IA nécessitant un diplôme est passé de 58% à 62% sur la même période.

L'impact de l'IA pourrait aussi accentuer certaines inégalités : dans tous les pays étudiés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à occuper des emplois exposés à l'IA, ce qui pourrait accroître la pression sur leurs compétences.

Olivier Dupont précise : « L'avancée rapide de l'IA transforme non seulement les métiers mais aussi les compétences requises. Ce n'est pas un simple enjeu de recrutement : même en payant le prix fort pour des talents IA, ces compétences peuvent rapidement devenir obsolètes sans des investissements pertinents dans la formation continue. »

L'IA, un impératif stratégique pour les entreprises

Pour libérer le plein potentiel de l'IA, les entreprises doivent l'intégrer dès maintenant au cœur de leur stratégie. Le rapport identifie cinq actions clés :

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

- Utiliser l'IA pour transformer l'ensemble de l'entreprise.
- Considérer l'IA comme un levier de croissance, pas seulement d'efficacité.
- Prioriser l'IA agentique.
- Doter les salariés des compétences nécessaires pour exploiter l'IA.
- Libérer le potentiel transformateur de l'IA en bâtissant la confiance.

France Travail dédie une semaine aux métiers du transport et de la logistique en Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Du lundi 16 au vendredi 20 juin, 8 agences vauclusiennes de France Travail se mobilisent pour organiser divers événements autour des métiers du transport et de la logistique.

France Travail Vaucluse participe à la Semaine nationale des métiers du transport et de la logistique. Visites d'entreprises, ateliers de détection de potentiel, simulations de conduite, escape games, ou encore présentations de formations sont prévus au programme. En tout, plus de 40 événements vont rythmer la semaine.

Ce secteur d'activité représentent plus de 100 000 employés en Vaucluse, que ce soit au sein des entrepôts, dans le transport de marchandises, dans le transport de voyageurs, dans les plateformes logistiques ou pour le transport sanitaire. « Notre département, riche de son histoire et de sa vitalité économique, bénéficie d'une position géographique stratégique, affirme Patrick Tesio, expert départemental Transport et Logistique chez France Travail Vaucluse. Cette semaine spéciale est l'occasion de souligner les avancées significatives de notre région en matière de transport et de logistique, tout en mettant en lumière les efforts et l'engagement de ceux qui œuvrent quotidiennement dans ces secteurs.

Quelques événements phares de la semaine

Lundi 16 juin :
• Visite du dépôt des Cars Lieutaud à Orange.
• Session de détection de potentiel pour les métiers de la logistique à Carpentras.
• Recrutement par le Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIC) AC2R Sud à Avignon.

Mardi 17 juin :
• Session de détection de potentiel pour les métiers du transport à Avignon.

Mercredi 18 juin :
• Rencontre avec une chargée de recrutement de l'agence d'intérim PROMAN à Pertuis.
• Découverte des métiers du transport sanitaire à Avignon.

Jeudi 19 juin :
• Visite de l'entreprise STEF à Cavaillon.
• Découverte du secteur de la logistique à Bollène.
• Découverte du métier de conducteur/conductrice poids lourds à Orange.

Vendredi 20 juin :
• Matinée Portes Ouvertes chez Transdev Vaucluse à Avignon.
• Recrutement pour des postes en logistique de Leroy Logistique en partenariat avec RAS Interim à Orange.

Pour découvrir tous les événements en Vaucluse et s'y inscrire, cliquez ici.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Le BTP Days s’installe à Avignon, Parc des expos, les 20 et 21 juin



Le BTP Days, organisé avec le soutien de la Fédération du BTP84, la CCI de Vaucluse et la Chambre des métiers, rassemblera, lors de ce salon consacré au bâtiment et aux travaux publics, plus de 100 exposants. Il proposera deux jours de démonstrations d’engins et de nouvelles technologies, de conférences, de rencontres emploi ainsi que des moments forts valorisant le dynamisme du secteur. C’est aussi un espace concret de solutions, de business et de rencontres.

Le programme
Vendredi 20 juin
8 h30 : Ouverture officielle avec petit-déjeuner d’accueil, 11h : Signature de conventions & grande annonce – Gilbert Marcelli, Président de la Chambre de Commerce et Industrie de Vaucluse ; 11h30 : Inauguration officielle & coupure du ruban – Thierry Lagneau, 1er Vice-Président de la commission aménagements – routes – travaux – sécurité – Conseil Départemental de Vaucluse ; 12h : Allocutions

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

officielles et apéritif, Deux sessions Jobs dating : 11h & 15h : Des conférences sur les marchés publics, la prévention, les femmes & le BTP ; les droits sociaux, la facturation électronique…; 18h : Remise du trophée des 50 ans de la Miroiterie Avignonnaise ; 20h : Ambiance festive, rediffusion du Top14, DJ set.

Samedi 21 juin
8h30 à 12h00 : Animation “Prépare ton avenir” – quiz, jeux et découverte des métiers ; Conférences sur l’IA dans le BTP, la formation et l’insertion, ou encore ; l’embauche de travailleurs étrangers ; 20h : Fête de la musique sur le salon : concert + DJ + rugby.

Durant le BTP Days
Démonstrations d’engins, outillages et matériels techniques ; Immersion dans les métiers du BTP grâce à la réalité virtuelle ; Rencontres avec des pros passionnés & retours d’expérience terrain ; snacking, buvette et foodtrucks sur place pour prolonger les échanges. Tout le programme ici. Joindre l’équipe BTP Days www.btpdays.fr et communication@btpdays.fr

Les infos pratiques et
BTP Days. Les vendredi 20 de 8h30 à 20h et samedi 21 juin de 8h30 à 20h. L’invitation est à télécharger ici, ainsi que le programme des conférences et des animations, également la liste des exposants. Contacter l’équipe BTP Days 04 23 50 08 50 et 07 48 23 04 52 organisation@btpdays.fr Parc des expositions. Chemin des Félons à Avignon. Parking gratuit.
MMH

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Apt : une matinée dédiée aux métiers de l'aide à domicile et du soin

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Le Département de Vaucluse organise le Forum des métier de l'aide à domicile et du soin ce jeudi 5 juin à la salle des fêtes d'Apt. L'occasion de découvrir les différents métiers de ce secteurs et de rencontrer des professionnels, mais aussi de participer à des entretiens d'embauche.

Avec le vieillissement de la population et les modifications de mode de vie chez les seniors, le secteur de l'aide à domicile et du soin connait un véritable essor. Aujourd'hui, ce sont plus de 1 000 postes qui sont proposés en Vaucluse, dont la plupart sont à pourvoir immédiatement.

Ouvert à tous, le Forum des métiers de l'aide à domicile et du soin se veut un moment d'échanges avec la participation des principaux acteurs du secteur. Les participants pourront rencontrer les professionnels, découvrir les différents métiers sous diverses formes comme des mises en situation, de la réalité virtuelle, un Escape Game, ou encore avec un simulateur de vieillissement. Il sera également possible de s'informer sur les formations et de participer à des entretiens avec des recruteurs.

À travers ce rendez-vous, le Département de Vaucluse souhaite s'engager dans la valorisation de ces métiers parfois mal connus mais dont les conditions de travail et salariales ont fortement évolué ces dernières années.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Jeudi 5 juin. De 9h30 à 12h30. Entrée libre. Salle des fêtes. Place Gabriel Péri. Apt.



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Le Medef & la CGT de Vaucluse : une vision commune pour le département ?



En partenariat avec nos confrères de La Marseillaise, rencontre entre Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse, et Roland Paul, nouveau président du Medef Vaucluse. L'occasion pour les deux leaders syndical et patronal locaux de confronter leur conception du monde du travail et de l'entreprise. Si les deux représentants sont plutôt éloignés sur les sujets nationaux, comme les retraites tout particulièrement, ils affichent en revanche une vraie vision commune sur les sujets vauclusiens comme la LEO, le foncier économique ou bien encore le logement.

Quel est votre vision et votre attachement à ce que l'on appelle le modèle social Français ?
Frédéric Laurent : « Nous sommes effectivement très attachés à ce modèle même si l'on constate qu'il est très fortement mis à mal depuis quelques années. Notamment en matière de protection sociale des salariés avec des inégalités qui se creusent dans un département parmi les plus pauvres de France. Une précarité qui touche tout particulièrement un salariat très féminisé ainsi que beaucoup de familles monoparentales féminines. Je pense en tout cas, que les Vauclusiens, comme les Français, sont très attachés à ce modèle social de solidarité, de partage, d'un système qui permet à tous de s'en sortir, de lever la tête. Mais malheureusement, on le voit, il est attaqué sur le chômage, les retraites, l'emploi ou bien encore les conditions de travail. »
Roland Paul : « De par mes fonctions à GSE, j'ai l'occasion de travailler régulièrement dans différents pays. Et quand l'on se compare avec ces derniers, c'est certain que nous avons un bon modèle social. Un

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

modèle auquel nous restons tous très attachés, c'est une réalité. Mais au-delà de cela, quand on regarde autour de nous on voit aussi que ce n'est pas seulement ce modèle-là qui est attaqué, c'est aussi la démocratie dans son ensemble. Jusqu'à preuve du contraire cependant, nous n'avons pas mieux fait que la démocratie. »

L'une des questions récurrentes liées à ce modèle social est : comment le finance-t-on ?
Frédéric Laurent : « Aujourd'hui, tous les éléments fondateurs de notre système social français, qui est envié dans le monde entier, font l'objet d'attaques multiples. On parle ici de la protection sociale ou de l'accès à la santé, mais il y a également la protection quand on perd un emploi. Donc la question essentielle, c'est la volonté d'agir sur le financement. Parce que l'on nous dit que cela coûte trop, mais regardons aussi comment mettre plus de recettes en face pour pallier ces dépenses. C'est pour cela qu'il faudrait aussi ponctionner là où il faut. Actuellement, le financement de la protection sociale repose sur la répartition, donc la cotisation que vous et nous, entreprises et salariés, mettons dans le pot commun pour la soutenir. Par contre, il y en a certains qui sont bien à l'abri. Pourquoi ne ponctionnerait-on pas les revenus colossaux du capital, comme on ponctionne un peu les salaires des deux parts, patronal et salarial ? Pourquoi, sur le régime des retraites, ne taxerait-on pas les entreprises qui refusent l'égalité homme-femme ? Cela rapporterait, je crois, 2,3 milliards d'euros par an. Il y a aussi tout un tas d'aspects sur certains éléments complémentaires au salaire qui ne contribuent pas au régime de l'éducation sociale. Les primes d'investissement, l'épargne salariale, l'épargne retraite… ne cotisent pas au même niveau que le salaire pur et simple. Pourquoi ne pas le faire rentrer ? Et puis, pourquoi pas augmenter un tout petit peu, 0,5% par exemple, la cotisation patronale. Cela créerait une dizaine de milliards par an. »

> « Il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »
>
> *Roland Paul, président du Medef 84*

Roland Paul : « Il y a des choses fondamentales à financer dans notre pays, comme l'éducation ou la santé. Ce ne sont pas des dépenses, ce sont des investissements. En revanche, nous avons déjà les taux de prélèvement et d'imposition les plus élevés d'Europe. Alors je veux bien qu'il y ait tous ces débats sur la TVA sociale, sur l'imposition des riches afin de faire rentrer encore plus d'argent, mais je pense qu'il y a aussi un tri à faire dans les dépenses y compris dans les aides aux entreprises. Quand on ponctionne de plus en plus, on prend le risque de mettre les gens et les entreprises à genoux. Ponctionner la richesse du capital, c'est aussi prendre le risque que les gens s'en aillent. Au final, je pense que, plutôt que d'aller ponctionner et aller prendre plus d'argent pour en distribuer encore plus, il vaut mieux orienter correctement et un peu moins dépenser. Par ailleurs, quoi qu'on en dise nous sommes aussi en concurrence avec les autres pays. Et il faut veiller à ce que nos entreprises, qui créent la richesse dans notre pays, ne croulent pas sous les charges et puissent rester compétitives. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Frédéric Laurent
Après avoir fait une formation d'infirmier psychiatrique à l'hôpital de Montfavet, Frédéric Laurent 'est tombé dans la marmite' du syndicalisme quelques années après. Celui qui est arrivé sur Avignon à l'âge de 3 ans, a ensuite occupé plusieurs fonctions départementales ou nationales au sein de la CGT, notamment dans le domaine la santé. Durant ce parcours, il a été secrétaire départemental de la CGT 84 durant 30 ans avant de prendre, il y a 3 ans, la responsabilité de secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse qui compte près de 7 000 adhérents dans le département. Une fonction qu'il va quitter d'ici une quinzaine de jours. « Je retourne dans mon hôpital, pour exercer le métier que j'aime en attendant la retraite. Le plus tôt possible, je l'espère », dit-il malicieusement avec un sourire pour le président du Medef 84 assis à ses côtés.

Justement, comment concilier tout cela ?
Roland Paul : « Pour le financement des retraites, c'est simple : il a y une équation à résoudre concernant notre système de répartition. Quand on regarde le nombre de gens qui payent et ceux qui en ont besoin, cela ne marche pas. C'est clair qu'on ne peut pas financer de cette manière-là. Il y a donc quelque chose à faire, mais il n'y a pas 36 solutions. Il y a seulement 3 ou 4 paramètres où l'on peut agir. C'est soit travailler plus ou ponctionner plus. Mais dans ce cas on va gagner moins alors que les salariés et les retraités ont déjà du mal à vivre avec ce qu'ils ont. Il faut donc réfléchir à un nouveau modèle. Je ne sais pas ce qui va sortir des discussions actuelles sur le sujet, mais nous vivons de plus en plus vieux et en meilleure santé. Nous pouvons donc travailler quelques années de plus. Bien évidemment, il y a des métiers ou cela n'est pas possible et il faut voir cela au cas par cas. Au final cependant, quoi que l'on fasse, quand le nombre de gens qui payent est trop petit par rapport au nombre de gens qui reçoivent, la répartition ne fonctionne plus. C'est mécanique. Donc pour financer tout cela, nous risquons de devoir arriver à une certaine dose de capitalisation. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Frédéric Laurent : « Pour notre part, nous sommes opposés à l'idée de la capitalisation et nous restons très attachés au principe de la répartition. Par contre, nous sommes d'accord sur l'idée d'aller chercher de l'argent ailleurs mais nous ne sommes pas forcément entendus par le Gouvernement. Aujourd'hui, 73% des citoyens sont encore opposés à cette réforme qu'ils jugent néfastes. Travailler jusqu'à 64 ans, on ne le veut pas. Sur la question du vieillissement : il y a vieillir davantage en bonne santé, et il y a aussi la dégradation que nous constatons depuis quelques années. L'accès à la santé est tel aujourd'hui que beaucoup de salariés renoncent à se soigner et vieillissent avec des pathologies qui n'existaient plus. Qui vieillissent avec des maladies professionnelles apparaissant parce qu'ils se soignent moins bien. On va plus chez le dentiste parce que déjà, pour trouver un rendez-vous, c'est catastrophique. On peut travailler plus mais dans qu'elles conditions ? »

A l'heure où la fidélisation des salariés et les difficultés de recrutement constituent un enjeu majeur pour les entreprises, ces conditions de travail sont déterminantes dans le cadre de la fidélisation de ce capital humain ?

Roland Paul : « Je pense profondément qu'une entreprise ne peut marcher que si ses salariés s'y sentent bien. Il y a des sociétés qui fonctionnent en prenant les gens pour des imbéciles, mais ce n'est pas durable. Je le dis souvent, pour qu'une boîte se porte bien, il faut avoir des clients et des salariés satisfaits. Qu'est-ce qui fait que les gens sont bien dans une entreprise ? Bien sûr, que nous allons tous travailler pour être payé. Si tu n'es pas payé correctement, cela ne marche pas. Ça fait partie de l'équation, mais ce n'est pas le seul élément. Il faut également donner des responsabilités aux salariés, leur faire confiance, les respecter et les reconnaître dans ce qu'ils font. Avoir des beaux locaux c'est bien aussi, mais c'est annexe. Chez GSE, nous avons notamment mis en place des accords de participation et d'intéressement. Cela veut dire que quand la boîte va bien, elle partage. Si à cela, on rajoute l'aspect fondamental du développement durable et de la vision sociétale, ton entreprise réunit toutes les bases de son développement. Autant d'éléments qui font que les gens restent un peu plus chez toi plutôt que de partir dans d'autres sociétés. A l'inverse, si on considère l'humain comme une variable d'ajustement, comme une machine, on se trompe complètement. Et au plus on ira dans cette direction, plus on fera fausse route. »

> « Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver. »
>
> *Frédéric Laurent, secrétaire général de l'union départementale de la CGT Vaucluse*

Frédéric Laurent :« Je suis entièrement d'accord. D'abord, il y a la question salariale qui est essentielle. Le salaire, c'est ce qui permet de pouvoir faire vivre sa famille, de pouvoir s'émanciper, se cultiver, etc. Aujourd'hui, la hauteur des salaires dans beaucoup d'entreprises n'est pas suffisante pour pouvoir parer aux besoins fondamentaux. Oui, je pense que les salaires sont nettement insuffisants dans le pays et plus particulièrement en Vaucluse où l'on dénombre beaucoup de personnes en dessous du salaire médian. Ensuite, il y a la question des conditions de travail et du bien-être au travail. On le constate dans toutes les entreprises et les administrations où nous sommes implantés : quand les conditions de travail sont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

mauvaises, quand il n'y a pas ce respect des salariés, il faut qu'il y ait cet échange, ce dialogue social à tous les échelons. Il y a quelques années, on avait des groupes de travail entre organisations syndicales, le Medef, la CPME… On arrivait à avancer, en évitant notamment les conflits. Peut-être qu'il n'y en a pas beaucoup dans votre entreprise, mais nous voyons une recrudescence de conflits dans beaucoup d'entreprises de tout type, des très grosses, des petites, des artisans… Cela est souvent lié au fait qu'il n'y a pas la volonté d'appliquer les conditions de travail : 'c'est bosse et tais-toi'. Alors que le respect du salarié, c'est la base des bases, comme le respect des patrons et des cadres. Pourquoi avons-nous des viviers d'entreprises où il y a autant de conflits qui partent aux prud'hommes ? Où il y a impossibilité de discuter. Est-ce parce qu'il n'y a pas de syndicats et de délégué syndical qui peuvent jouer ce rôle de tampon ? La citoyenneté au travail est un manque crucial dans notre pays. Salariés et employeurs ne sont pas les pires ennemis du monde même si nous sommes dans une société où l'on cherche plus à se quereller qu'à essayer de construire ensemble. Même si nous avons des exemples de répression syndicale dans quelques entreprises, nous devons favoriser le dialogue en construisant des passerelles afin d'éviter les conflits surtout dans toutes ces entreprises qui sont privées de représentants ou qui sont privées de volonté de dialogue de part et d'autre. »

Festival Off d'Avignon, quand la CGT spectacle met les pieds dans le plat

Cette détérioration de cette citoyenneté au travail c'est elle accentuée avec la crise sanitaire du Covid ?

Frédéric Laurent :« C'est clair qu'il y a eu un grand mouvement de bascule avec une prise de conscience de vouloir 'vivre autrement', de donner 'une chance' à sa vie. On l'a constaté dans la tête des salariés. Certains ont complètement changé de métier, parfois par dégoût, comme les professionnels des hôpitaux par exemple. On nous applaudissait tous les soirs, mais derrière cela a été une catastrophe. A l'inverse, dans les entreprises où on était bien, je pense qu'il y a eu un véritable attachement. L'adaptation au télétravail a été aussi un bon point pour les salariés et pour les entreprises qui en avaient besoin. Par contre, il est nécessaire que l'on réinstaure des liens au travail pour améliorer les conditions de travail. Tout ça, cela passera par le dialogue que nous essayons d'avoir ensemble. Car il est clair que les rapports sociaux au travail, c'est primordial. »

Roland Paul : « Effectivement, avec le confinement il y a les gens qui se sont aperçus qu'ils ne pouvaient plus être dans le métier dans lequel ils étaient avant. Ils sont allés dans d'autres secteurs d'activité et se sont aperçus que c'était mieux. Pour le télétravail, moi je l'ai pris avec précaution car chez GSE notre boulot on ne pouvait pas l'arrêter. En plus, je pensais que si le pays complet se mettait au chômage, à la fin on en crèverait car on ne peut tirer sur la bête indéfiniment. Sur le télétravail, je suis convaincu qu'une société c'est autre chose que plein de gens qui travaillent. C'est avant tout des personnes qui travaillent en commun sinon tu n'as pas de société. Nous, nous arrivons à faire projets car nos collaborateurs 'bossent' ensemble, ils confrontent les idées. Cela ne marche pas seul devant un écran car nous sommes des 'bêtes à sang chaud'. Nous avons besoin de nous sentir. Là où il y un problème,

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

notamment de climat social, c'est quand les gens n'ont pas envie d'aller au travail. Quand ils y sont malheureux. Chez nous, en moyenne il y a 1 jour de télétravail autorisé. Nos salariés l'utilisent seulement à 40%. »



Roland Paul
Originaire de Beaumont-du-Ventoux, Roland Paul est le président de GSE. Après avoir travaillé quelques années à Lyon, puis à Nice, il a intégré il y 28 ans les équipes de GSE en tant qu'ingénieur de projet. « J'y ai fait à près tous les boulots » avant d'en devenir président il y a une dizaine d'années.
Côte syndicalisme, Roland Paul est le nouveau président du Medef 84 depuis quelques mois. « C'est un mandat de 3 ans que j'ai accepté pour participer au développement du Vaucluse et de son économie », explique celui qui a été aussi délégué syndical CFTC au sein de son entreprise et qui vient de recevoir l'Ordre national du mérite des mains de Bertrand Gaume, ancien préfet de Vaucluse.

On parle beaucoup de réindustrialisation de la France : comment voyez son développement en Vaucluse et avec quel foncier ?
Roland Paul : « Je peux en parler en toute connaissance de cause puisque c'est mon métier. Chez GSE, nous avons construit un certain nombre d'usines et je peux vous affirmer que ces projets voient le jour là où il y a du foncier et des terrains disponibles ainsi que là où tous les acteurs économiques locaux sont alignés : le maire, le président de la communauté de communes, le préfet, le patron de la Région, les services de l'Etat… Si tout le monde est là en disant 'on va construire ici', on peut aller assez vite même si nous sommes en France où cela est parfois un peu compliqué. Moi, j'ai connu un certain nombre de gens qui arrivaient dans le Vaucluse et qui voulaient s'installer. On n'a pas trouvé de terrain et ils sont repartis sans créer d'emplois pour les Vauclusiens. Je discute aussi avec des entreprises du département

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

qui veulent s'agrandir pour répondre à leurs besoins de développement. Ils ne peuvent pas non plus car il n'y a pas de place. Nous avons donc un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. Il est impératif d'y travailler, là aussi, avec tous les acteurs économiques à développer ce foncier économique. Tout cela, c'est pour créer de l'emploi et de la richesse pour les habitants de ce territoire. Dans cette optique, nous travaillons avec la CCI 84, le Département, la Région ou bien encore l'Etat sur ce sujet dans le cadre des assisses du foncier qui se tiendront le 19 juin prochain au campus de la Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse. On doit donner la priorité à la réindustrialisation. »

> « Nous avons un vrai problème de foncier économique dans le Vaucluse. »
>
> *Roland Paul*

Frédéric Laurent : « Le foncier industriel est une problématique majeure dans le département. Surtout lorsque l'on constate que 10% de l'économie vauclusienne est générée par l'industrie, 52% par le secteur tertiaire et 30% par le commerce. Certes, cela est dû au positionnement de notre département, au carrefour de l'Italie, de l'Espagne et de la Vallée du Rhône, qui favorise l'implantation du commerce, des services et des plateformes logistiques. Oui, il y a besoin d'une réindustrialisation et il faut que tous acteurs locaux y participent. Pour cela, il faut débloquer du foncier pour pouvoir agrandir des entreprises ou en accueillir de nouvelles. Cela doit aussi passer par un nouvel aménagement du territoire, intégrant tout particulièrement la problématique des transports. Moi, je viens de Courthézon. C'est à seulement 21 km, mais ce matin j'ai encore mis 58 minutes pour venir travailler. Si j'habite à Courthézon et que je veux y travailler, je ne vois pas où je pourrais le faire. Pourquoi, n'y a-t-il pas d'entreprises dans certaines localités ? Parce qu'il n'y a pas de services publics à la hauteur, parce qu'il n'y a pas d'écoles qui répondent aux besoins. Parce que l'employeur, s'il implante une usine quelque part, il veut que ses salariés puissent avoir un hôpital pas trop loin, qu'ils puissent mettre ses enfants à l'école sans avoir à faire trop de route pour les y emmener parce qu'il n'y a pas ou peu de transports collectifs. Tout ça pour éviter que les gens arrivent fatigués et énervés. La question du retour des industries dans notre département est liée à tous ces facteurs-là. Créer du foncier pour pouvoir réimplanter des industries et renforcer notre attractivité avec des services publics qui répondent aux besoins autant des salariés que des employeurs. Il faut enfin prendre en compte les besoins de formations. Les métiers du cartonnage, qui était une industrie phare du département, ont tous disparu. Il n'y a plus de formation au métier du cartonnage alors que nous avons encore des savoir-faire colossaux sur Valréas, sur tout le bassin de l'Isle-sur-Sorgue avec les industries du papier aussi. Il y a des choses à travailler ensemble sur ces questions. Quand on voit également que le Vaucluse est un important producteur de fruits et légumes qui partent être transformés dans d'autres départements voire d'autres pays, alors que l'on sait faire tout cela ici. Il nous faut des industries qui permettent à nos salariés d'atteindre d'autres niveaux de qualification et de rémunération. »
Roland Paul : « Un emploi dans l'industrie en génère quasiment 3 sur son territoire. Effectivement, on produit des tomates mais on pourrait en produire 3 fois si nous avions les industries de transformation à côté. Cela a du sens, notamment en termes de développement durable. »
Frédéric Laurent : « Produire et traiter les produits ici, cela impacte favorablement l'environnement

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

quand on voit le nombre de camions qui traversent ce département, ne serait-ce que sur la rocade, par exemple. »

> « La LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. »
>
> *Frédéric Laurent*

C'est l'occasion de parler des mobilités que vous avez déjà abordé en partie auparavant et notamment du dossier de la LEO (Liaison Est-Ouest) ?
Roland Paul : « J'ai entendu que ce projet n'était pas spécialement voulu par tout le monde mais je crois qu'il y a un vrai intérêt à réaliser le contournement d'Avignon. Cela fait partie des éléments déterminants pour l'avenir de ce territoire. De GSE au centre-ville il y en au moins pour trois quarts d'heure. Il y a un vrai travail à faire. Et il faut qu'on le fasse maintenant parce que 2027, c'est trop tard puisque le DUP (Déclaration d'utilité publique) tombera. C'est donc immédiatement qu'il faut que l'on travaille même si ce n'est pas simple car ce tracé touche 2 régions, 3 départements. Ce n'est pas des plus faciles d'un point de vue administratif mais je pense qu'avec une volonté… Plus généralement nous sommes dans un département assez rural où disposer d'un réseau de transports en commun pour amener les gens au travail est assez complexe à mettre en place. Il y a toutefois des choses à faire. »

LEO : quand la Ville et l'Agglo d'Avignon s'opposent à leur propre bassin de vie

Frédéric Laurent : « Le tour d'Avignon, c'est devenu catastrophique. Le contournement de la ville avec la LEO, c'est une aberration que l'on n'arrive pas à avancer. Mais la LEO ce n'est pas qu'une problématique économique c'est aussi une question de santé publique. Sur la rocade, nous atteignons des records de cancer des enfants à cause de la pollution générée par le trafic qui passe sous les fenêtres des habitants. Sur ce projet, nous sommes chaque fois percutés par ces changements de départements, de préfectures, etc. Et au final, on n'arrive pas à construire une réelle volonté à long terme. Pourtant, il y a urgence. Prenons l'exemple de la réouverture de la ligne ferroviaire au Carpentras-Avignon. Au début, ça patinait un peu car cela changeait les habitudes : 'Je viens en voiture, c'est tellement plus simple'. Maintenant, je connais beaucoup de salariés qui apprécient d'utiliser cette ligne. Quand on donne aux salariés la possibilité d'utiliser les transports en communs, quand ils existent ou quand on arrive à les construire, ils les utilisent. Le tramway, quelle aberration ! Pourquoi le tramway ne va pas jusqu'à l'hôpital, la gare TGV, la zone d'Agroparc. Les entreprises n'en profitent même pas alors que pourtant, ce sont elles, et leurs salariés indirectement, qui l'ont financé via le versement transport. Sur ces questions, nous faisons des propositions, avec le syndicat CGT des cheminots d'Avignon sur le projet d'étoile ferroviaire, afin d'amener le salarié de bout à bout. Parce qu'aujourd'hui, le salarié qui veut prendre les transports en commun pour aller, ne serait-ce que dans votre secteur vers le parc d'activités de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

l'aéroport, c'est impossible. Pour aller sur la zone d'Auchan, selon où l'on habite, il faudra prendre plusieurs moyens de transport. Pour aller en Courtine, c'est pareil. »

> « C'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »
>
> *Frédéric Laurent*

Roland Paul : « Pour la LEO, je pense que les organisations syndicales peuvent aider parce que nous ne sommes pas arrêtés par des départements. Nous allons voir les collègues des autres régions et des autres territoires qui ont les mêmes objectifs que nous. Et eux, ne sont pas tenus par un carcan administratif. »
Frédéric Laurent : « Il faut arrêter cette pollution que l'on met sur notre département. Le matin, je vois des gens seuls dans leur voiture. Des gens qui viennent du même village, qui vont dans la même entreprise, qui ont les mêmes horaires et qui utilisent deux voitures. Il n'y a pas de moyens adaptés, pas assez d'aires de covoiturage. Il n'y a rien d'incitatif. L'aide à la mobilité ne peut se faire que s'il y a une offre de mobilité. Allons alerter ensemble le préfet sur cette nécessité pour l'entreprise et les salariés de travailler sur ces questions car c'est l'aménagement du territoire qui fera que les entreprises reviennent en Vaucluse. »

Nous avons parlé de mobilité mais il y a aussi des difficultés d'accès au logement pour les salariés et, plus largement, pour l'ensemble des Vauclusiens ?
Frédéric Laurent : « Ce sujet est également fondamental dans un territoire où certaines communes n'ont pas la volonté d'élargir la capacité d'accueil en logement social. Certains maires préfèrent payer des amendes plutôt que de construire ce type de logements. Alors que malheureusement, 75% des populations sont éligibles au logement social dans notre département. Un département où dans certaines zones, la plupart des habitations sont fermés la moitié de l'année, parce que ce sont des lieux dédiés au tourisme. Avec la recrudescence, dans certaines communes comme Avignon, de la présence de location de type Airbnb. Ce qui fait que le salarié qui veut continuer à travailler près d'Avignon, il ne peut plus s'y loger. L'accès au logement devient très compliqué. Les loyers sont très chers par rapport au revenu. Il y a un manque crucial de logements dans le département. Il y a beaucoup de salariés pauvres qui, faute de moyens, vivent dans leur voiture. Les questions de mobilité et de logements impactent directement les possibilités d'emploi. Il y a peut-être 30 000 postes disponibles et 60 000 chômeurs dans le département. Mais certains de ces postes restent vacants car on ne peut pas s'y rendre ou on ne peut pas se loger à proximité, donc on ne les prend pas. »

> « Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? »
>
> *Roland Paul*

Roland Paul : « Je suis entièrement d'accord. Comment être un territoire attractif si l'on ne peut pas se loger et se déplacer ? Nous avons la cité des papes, le Festival, Châteauneuf-du-Pape, le Ventoux, les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Chorégies, Fontaine de Vaucluse… plein d'atouts culturels ou naturels. Je le constate, de manière générale les gens sont attachés au Vaucluse. Il peut y avoir du mouvement dans les entreprises mais quand tu es à Paris, tu n'as pas le même turnover qu'à Avignon. Les gens qui sont ici veulent rester ici parce qu'ils y sont bien. Mais il y a aussi de la précarité et de la violence. Avignon fait partie des villes qui sont montrées du doigt en France. Toute cette mauvaise publicité n'est pas de nature à attirer les gens. Si je suis venu au Medef, c'est pour tenter de régler quelques trucs. On ne réglera pas tout, mais si on peut en solutionner quelques-uns. Pour cela, il ne faudra pas agir dans son coin mais il faudra le faire ensemble. »

Propos recueillis par Florent De Corbier pour La Marseillaise et Laurent Garcia pour L'Echo du mardi.

Medef Vaucluse : le patron de GSE pour un nouveau départ

En vue de son ouverture prochaine à Monteux, McDonald's recrute

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Un nouveau restaurant McDonald’s devrait ouvrir ses portes au mois de juin en lieu et place de l’ancien Aldi à Monteux, Route d’Avignon. En amont de cette ouverture, l’enseigne recrute des équipiers polyvalents.

Depuis plusieurs mois, l’enseigne de restauration rapide McDonald’s a lancé une campagne de recrutement pour son nouveau restaurant à Monteux, dont l’ouverture est prévue mi-juin. En tout, 50 postes d’équipiers polyvalents étaient initialement à pourvoir. Il est en encore temps de candidater.

Les demandeurs d’emploi sont invités à postuler via le site de France Travail ou directement sur le site de McDonald’s. Aucun diplôme ni expérience professionnelle n’est requis. Les équipiers polyvalents sont en charge de l’accueil de la clientèle et de leur satisfaction. Parmi les tâches qui seront demandées, les équipiers devront s’atteler à la préparation et production des commandes, au nettoyage des postes de travail mais aussi du restaurant.

Le travail d’équipier polyvalent requiert d’être sourient, poli, sérieux, avenant, serviable, autonome, dynamique, rigoureux, mais aussi d’avoir le sens du travail en équipe et une aisance relationnelle. McDonald’s Monteux propose des CDI en 27h.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

L’enseigne Little Bagel ouvre son tout premier restaurant à Monteux



La zone commerciale Horizon Provence, situé à l’entrée du quartier de Beaulieu à Monteux, accueille une nouvelle enseigne de restauration qui va bientôt ouvrir ses portes. Pour l’ouverture de son premier restaurant, Little Bagel recrute un équipier polyvalent.

Little Bagel est une nouvelle chaîne de restauration qui, comme son nom l’indique, est spécialisée dans les bagels. Pour son tout premier restaurant, l’enseigne a choisi de s’implanter à Monteux, dans la zone commerciale Horizon Provence qui dispose déjà de huit magasins depuis son ouverture en janvier dernier. L’enseigne Little Bagel prévoit aussi l’ouverture de deux autres établissements dans les prochains mois à Avignon et Orange.

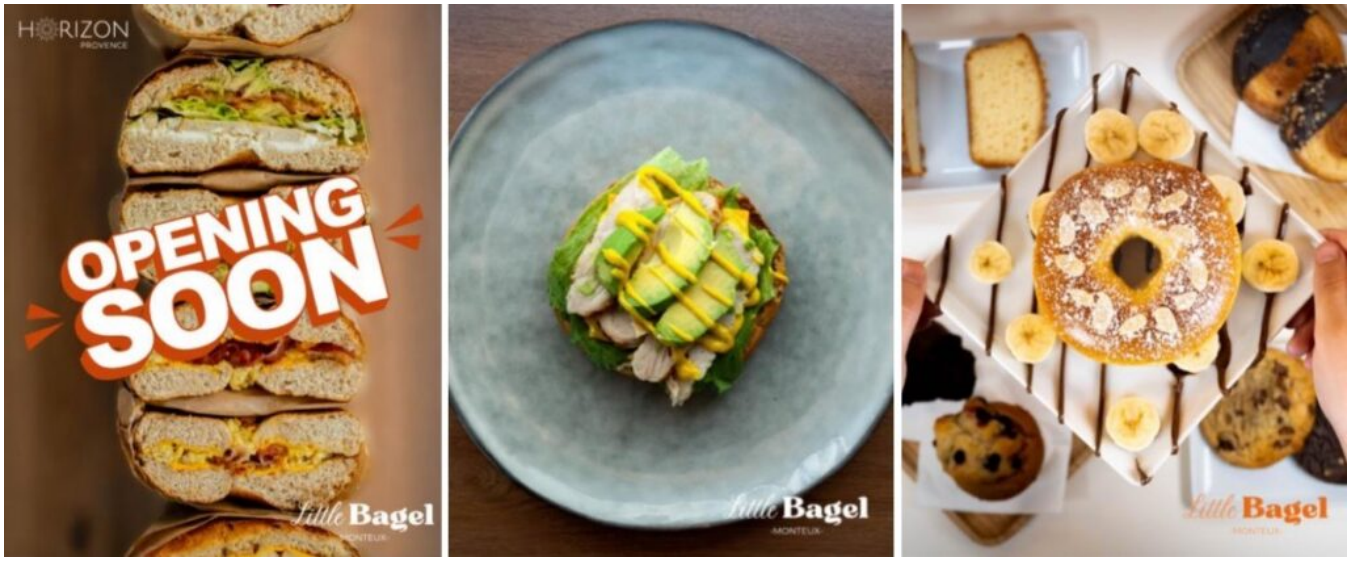
Doté d’une surface de vente de 70 m2 et d’une terrasse, Little Bagel Monteux se veut un restaurant chaleureux, idéal pour prendre un petit-déjeuner, un brunch, un déjeuner ou tout simplement un café, le temps d’une pause entre deux courses ou après une séance de sport. Chaque client peut composer son repas selon ses envies parmi une large sélection d’ingrédients frais, qu’il commande sur place ou à emporter. Installée à côté de Marie Blachère, l’enseigne sera ouverte du lundi au samedi de 9h à 19h et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

le dimanche de 10h à 14h.

Pour l'ouverture de la boutique, qui se fera prochainement — aucune date n'a été dévoilée pour le moment —, l'enseigne recrute un équipier polyvalent. Pour postuler, il suffit d'envoyer son CV et sa lettre de motivation à l'adresse mail : recrutement.littlebagel@gmail.com



©Little Bagel Monteux / Horizon Provence

Les règles applicables aux jobs d'été

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Animation, restauration, vente, entretien des espaces verts, guide touristique… L'approche des vacances estivales est l'occasion pour de nombreux étudiants de rechercher un job d'été. Un mineur peut-il être embauché ? Comment sera-t-il rémunéré ? Quelles sont les règles applicables en la matière, les obligations de l'employeur ? Margaux Berbey, juriste aux Editions Tissot (éditeur spécialiste du droit social), répond à toutes ces questions.

Peut-on travailler pendant l'été si l'on est mineur ?
Oui, tout à fait ! Même si en principe les jeunes ne peuvent pas être employés avant 16 ans, il est possible de travailler à partir de 14 ans pendant les vacances scolaires, à condition de respecter certaines règles. Et tout d'abord, l'autorisation du représentant légal du mineur.
Ainsi, un mineur entre 14 et 16 ans peut travailler pendant les vacances scolaires si celles-ci durent au moins 2 semaines (14 jours calendaires), et s'il bénéficie d'un repos effectif et continu pendant au moins la moitié des vacances. De plus, le travail confié doit être adapté à son âge : il ne peut être affecté qu'à des travaux légers qui ne portent pas atteinte à sa sécurité, à sa santé ou à son développement.

Plus généralement, les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas être affectés à des travaux excédant leurs forces ou qui les exposent à des risques pour leur santé, leur sécurité ou leur moralité.

● Pour le temps de travail, la règle des 35 heures hebdomadaires s'applique, et, pour les moins de 16 ans, celle de 7 heures par jour. Cette durée journalière peut être portée jusqu'à 8 heures au-dessus de 16 ans. L'inspecteur du travail peut accorder une dérogation pour effectuer des heures supplémentaires, dans la limite de 5 heures par semaine (sauf pour le secteur du BTP et des espaces paysagers où cette autorisation n'est pas nécessaire).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

● Le travail de nuit est interdit aux mineurs, de 22h à 6h pour les jeunes de plus de 16 ans, et de 20h à 6h pour les moins de 16 ans, sauf dérogations pour certains secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, boulangerie, spectacles, etc.).

● Le jeune salarié doit bénéficier d'un repos quotidien minimum de 14 heures consécutives s'il a moins de 16 ans ; et de 12 heures consécutives entre 16 et 18 ans. Et d'un temps de pause d'au moins 30 minutes consécutives après 4h30 de travail. Il a également droit à 2 jours de repos consécutifs par semaine (48 heures), dont obligatoirement le dimanche.

Enfin, un salarié mineur ne peut pas travailler les jours fériés, sauf dans les secteurs dont l'activité le justifie (hôtellerie, restauration, traiteurs, boulangerie, jardineries, spectacles, etc.).

À noter :
Les jeunes en job d'été bénéficient d'une exonération d'impôt sur le revenu jusqu'à l'âge de 25 ans, dans la limite de 3 fois le montant mensuel du SMIC par an.

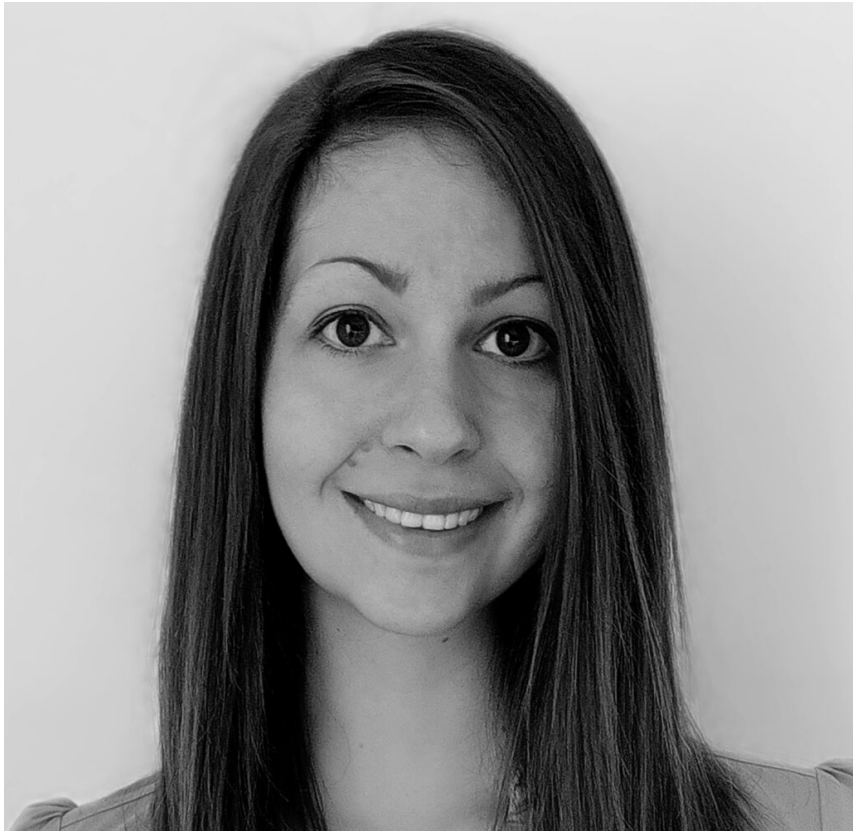
Comment est rémunéré un job d'été ?
Si le jeune est âgé de 18 ans ou plus, il doit être rémunéré au minimum sur la base du SMIC horaire, soit 1 801,80€ bruts pour 35 heures par semaine depuis le 1er novembre 2024 (11,88€ bruts par heure).
Si le jeune est mineur, sa rémunération est minorée : 9,51€ bruts par heure s'il est âgé de moins de 17 ans, et 10,70€ bruts par heure entre 17 et 18 ans. Ces abattements ne s'appliquent plus dès lors que le jeune travailleur justifie de 6 mois de pratique professionnelle dans la branche d'activité. La convention collective peut également prévoir des rémunérations plus favorables.

Au terme du contrat, il percevra une indemnité compensatrice de congés payés égale à 10 % des salaires perçus. En revanche, l'indemnité de fin de contrat (prime de précarité) n'est pas due lorsque le contrat s'effectue pendant les vacances scolaires ou universitaires (sauf si le contrat de travail ou la convention collective le prévoient).

Quelles sont les obligations de l'employeur ?
Tout d'abord, l'embauche doit être déclarée à l'URSSAF (ou à la MSA), dans les 8 jours qui précèdent la date prévisible d'entrée dans l'entreprise. Si elle concerne un jeune entre 14 et 16 ans pendant les vacances scolaires, l'employeur doit obtenir une autorisation de l'inspecteur du travail.
L'employeur doit ensuite établir par écrit un contrat de travail à durée déterminée (CDD), qui doit comporter toutes les mentions obligatoires : motif du recours, nom et qualification professionnelle de la personne remplacée en cas de remplacement, durée du contrat de travail, durée de la période d'essai (si celle-ci est prévue), désignation du poste de travail, intitulé de la convention collective applicable, montant de la rémunération, nom et adresse de la caisse de retraite complémentaire et de l'organisme de prévoyance. Le contrat doit être remis au salarié pour signature dans les 2 jours ouvrables suivant l'embauche.
Une visite médicale d'information et de prévention doit être réalisée avant l'embauche pour les jeunes de moins de 18 ans.
Enfin, le jeune salarié doit être inscrit sur le registre unique du personnel et se voir appliquer les règles

Ecrit par le 18 novembre 2026

édictées par le Code du travail et par la convention collective applicable à l'entreprise.



Margaux Berbey, juriste aux Editions Tissot.Crédit : Editions Tissot/DR

Monteux : les parcs Spirou et Wave island recrutent leurs équipes 2025

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Le parc d'attraction Spirou Provence et celui de Wave island vont procéder au recrutement de leur équipe 2025. Ce dernier se tiendra ce mercredi 21 mai à partir 13h30 au parc Spirou se situant dans la zone de Beaulieu. Pour l'occasion, le parking du parc sera exceptionnellement ouvert et gratuit pour les candidats à partir de 13h30. Une signalétique sera prévue afin de vous orienter. Les responsables du conseillent aux postulants de prévoir leur après-midi.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Inscription obligatoire !
Durant ce job dating, les équipes actuelles de Spirou et du parc aquatique de Wave island (ce dernier a été repris par Spirou en juillet dernier) vont présenter les différents postes à pourvoir avant de procéder aux entretiens.
« L'expérience n'est pas toujours requise, des formations seront proposées aux nouveaux salariés, » précise la direction du parc qui accueille désormais aussi des attractions sur l'univers de Naruto.
Ces offres sont ouvertes à tous (à partir de 18 ans à la date de début du contrat). Cependant, il est obligatoire de s'inscrire sur ce lien : https://www.eventbrite.fr/e/billets-job-dating-2025-1363902060779?aff=oddtdtcreator
« Toute personne non inscrite ne sera pas autorisée à entrer », insistent les responsables des deux parcs de loisirs vauclusiens.

L.G.

(Vidéo) Le Parc Spirou dévoile la première attraction dans l'univers de Naruto